Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 54 (1925)

Heft: 14

Rubrik: Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement qui ont eu lieu, en Suisse, dans le courant de l'année 1924 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

salutation devant les calvaires. Parlez du port d'un petit crucifix, ne fût-ce que le petit crucifix du chapelet.

Enfin, ne manquez pas de rehausser toujours la valeur de ce qui se pratique à l'église. L'enfant entend parler à la maison de l'importance des « actes de l'état civil » : actes de naissance, de mariage. Montrez-lui que l'Eglise possède, elle aussi, ses registres où les noms de chaque chrétien sont inscrits, où chaque mariage est enregistré avec signatures des témoins et du curé. Soulignez l'importance de ces « actes », et faites voir les registres eux-mêmes. Vos catéchisés comprendront que l'Eglise est vraiment une société et attacheront de l'importance aux « actes religieux ». Enfin, détail d'organisation matérielle pour ces « leçons de choses », il est prudent de ne s'adresser qu'à de petits groupes d'enfants, afin de pouvoir facilement les surveiller.

Le catéchiste peut très bien enseigner selon cette méthode. Alors son rôle ne consistera plus seulement dans la tâche ingrate de faire apprendre le mot à mot ; mais, s'orientant résolument vers les initiatives fécondes, il trouvera pour son zèle un aliment en même temps qu'une récompense précieuse : le succès.

Nous demandons seulement qu'on se prépare à cet enseignement par des lectures liturgiques et par la lecture des petits manuels traitant directement des leçons de choses (voir par exemple le livre de M. l'abbé Bouvet : *Leçons de choses religieuses)* ; ou encore, ce qui serait excellent, par l'assistance aux conférences pratiques qui apprendraient la matière à enseigner. Actuellement, le rôle du catéchiste doit s'amplifier et se développer suivant les besoins de plus en plus pressants des enfants à catéchiser.

Après la leçon de choses, la visite étant terminée, les objets remis à leur place, il sera bon d'instituer un petit exercice qui contiendra la substance de la leçon. C'est le moyen de rendre durable l'enseignement. Cet exercice sera proportionné à la force des élèves. Pour les petits, ce sera un exercice oral, quelques questions simples comportant des réponses faciles. Pour les moyens, un résumé écrit au tableau noir. Pour les plus grands, une rédaction. Ce devoir permettra de contrôler le succès de la leçon.

Conduites de la sorte, les leçons de choses religieuses offriront de grands avantages d'ordre spirituel. Elles rendront l'enfant plus attentif à la vie extérieure de l'église. En lui faisant connaître, dans ses détails, le mobilier et les objets du culte, elles lui permettront de s'intéresser aux cérémonies liturgiques. Peut-être un jour souhaitera-t-il de prendre lui-même une part active et directe à ce culte qu'il aura appris à comprendre et à aimer.

Les principaux événements susceptibles d'intéresser l'enseignement qui ont eu lieu, en Suisse, dans le courant de l'année 1924

(Suite et fin.)

Agriculture

La Suisse produit le $^1/_5$ des céréales dont elle a besoin, la Suisse occidentale surtout le froment et les cantons de Berne et de Lucerne, le seigle. 500,000 tonnes de céréales arrivent annuellement par Marseille et 1,200,000 par Gênes. Le trajet Marseille-Genève est plus cher que celui depuis Gênes et les céréales demeurent parfois plusieurs jours dans le premier de ces ports, sans être déchargées à cause de la pénurie de wagons.

— Le cinquième comptoir suisse de l'alimentation s'est tenu à Lausanne du 13 au 30 septembre.

— La récolte du vignoble suisse, pour 1924, est évaluée à 375,000 hectolitres.

Industries

La fabrique de drap de Neirivue est en faillite. Son matériel a été vendu le 4 août. On essaye d'en reprendre l'exploitation.

— La fabrique d'allumettes Zumstein, à Wimmis, est autorisée à s'installer dans les locaux de la condenserie de Guin et une fabrique d'appareils électriques à Wünnewyl-Flamatt.

— Pour le tir fédéral d'Aarau, les montres en or qui doivent être distribuées comme prix ont été commandées au Locle et à Genève, les montres-bracelets à la fabrique Oméga, à Bienne, et celles d'argent porteront la marque Zénith, du Locle.

— La fête des camélias et des mimosas a eu lieu à Locarno les 6 et 7 avril, celle des vieux costumes, à Appenzell, le 20 juillet, celle du « Vieux pays » à Champéry, le 27 juillet, le tir fédéral d'Aarau du 19 juillet au 5 août, commémorant, sur le lieu même, le centenaire du premier tir fédéral et de la fondation de la Société suisse des carabiniers.

— La fabrique de cigares Samas, à Châtel-St-Denis, est fermée. L'aciérie de Courtepin est remplacée par une fabrique de produits chimiques et les ateliers des C. F. F., à Fribourg, par la Société anonyme de la Fonderie et des ateliers mécaniques, fondée le 27 août. L'industrie du lait en bloc a été introduite à Epagny le 5 avril.

— On a commencé le 19 juillet à accumuler l'eau dans le lac de Wæggithal. Il pourra en contenir 140 millions de mètres cubes.

— La Suisse occupe, dans le monde, le sixième rang pour la quantité de chocolat produite et le premier rang pour la quantité exportée. Les 22 chocolateries suisses disposent d'une force de 6,000 chevaux. 100 millions fournis uniquement par des Suisses sont engagés dans cette industrie.

— L'hôtel du Jungfraujoch, le plus haut de l'Europe, a été inauguré le 14 septembre.

— Le 5 octobre, un incendie s'est déclaré au bâtiment des fours et chaudières des mines d'asphalte du Val-de-Travers. Les gisements comptent parmi les plus importants de l'Europe. On en tire annuellement 50,000 tonnes de pierre contenant environ 15 % d'asphalte.

— Une maison argovienne a introduit, à Grandvillard et à Sorens, la fabrication des chapeaux de paille à domicile.

Commerce

Du 1er février à fin mars, la France a interdit l'importation des boîtes de montres en or et en platine et des mouvements finis et, dès le 22 février, l'exportation des légumes frais pour Genève. Aux termes d'une convention, les douaniers suisses et français pourront, cas échéant, fouler le territoire étranger afin d'opérer une surveillance efficace dans les endroits d'accès difficile.

— La Monnaie fédérale aura frappé pour 69 millions de pièces de 5 francs ; 12 en 1922, 56 en 1923 et 1 en 1924. Elle en fabrique 15,000 pour le Lichtenstein, ainsi que 50,000 de 2 francs, 60,000 de 1 franc et 30,000 de 50 centimes.

LOUIS DEMIERRE.